



## DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION Valant règlement de consultation

### *Amélioration des performances de navigation et de gestion des référentiels linéaires – Outils Geotrek*

#### **1- Dénomination des cocontractants**

##### **Pouvoir adjudicateur**

Stéphane RODIER  
Président  
Parc Naturel Régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

##### **Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

#### **2- Procédure de passation**

Marché passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

#### **3- Objet de la consultation / Durée**

Les éléments relatifs à cette consultation sont disponibles dans le CCTP annexe à ce document. Le contrat sera conclu pour une durée de 1 an à compter de sa notification.

#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront:

- Prix de l'offre 30 %
- Méthodologie et compétences techniques : 70 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.



## **5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée, le CCTP et le devis remis par l'entreprise.

## **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant total**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

## **7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement pourra se faire sur présentation de factures d'acomptes suivant l'avancement des prestations.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

## **8- Acomptes**

- Un premier acompte de 60 % sera versé au lancement de la mission sur présentation d'une facture
- Le solde sera versé à l'issue de la mission après remise des livrables et sur présentation d'une facture.
- 

## **9- Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour le **mercredi 23 novembre 2022 à 12 h.**

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

**Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.



## DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Ses délais de livraisons à réception de la commande
- ✓ Le devis
- ✓ Une courte note méthodologique
- ✓ Un RIB

Les prix sont réputés fermes.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du du Président  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez